

Réponse du gouvernement du Québec à l'invitation de M. Nitin Desai de commenter sur les enjeux de politiques publiques qui devraient être discutés lors de la première réunion du Forum sur la gouvernance de l'Internet

Avant tout, nous sommes plus que satisfaits du déroulement des consultations sur l'organisation de la première réunion du Forum sur la gouvernance de l'Internet. À cet effet, nous apprécions l'excellent travail effectué par l'équipe de M. Nitin Desai. Nous notons l'effort consenti à assurer la pleine participation de toutes les parties prenantes dans le processus.

À la demande de M. Nitin Desai, voici les trois enjeux prioritaires qui nous semblent les plus pertinents pour discussion lors de la première réunion du Forum. Ces trois enjeux sont : l'adaptabilité linguistique, la protection de la vie privée incluant celle des renseignements personnels et la protection de la propriété intellectuelle.

Nous sommes conscients que la réussite de la première réunion du Forum dépend de la nature des enjeux qui y seront discutés. Par exemple, certains enjeux dans leur complexité peuvent empêcher les parties prenantes d'arriver à un consensus sur les solutions à court terme et, ainsi, nuire à la crédibilité du Forum.

Néanmoins, nous pensons que les enjeux que nous recommandons demeurent fondamentaux et préalables pour atteindre le plein potentiel de l'Internet, pilier de la société de l'information. Les principes inhérents à ces enjeux sont complémentaires aux besoins d'utilisation de l'Internet. Leur application au sein du réseau est primordiale pour une utilisation maximale des fonctionnalités de l'Internet et accroître son utilisation. Leur inapplication ne ferait que produire des dysfonctionnements au détriment des utilisateurs. Nous pensons que ces enjeux sont aussi importants que les enjeux de sécurité (incluant les enjeux connexes comme le pollupostage) qui demeurent assujetti à l'évolution rapide de la technologie.

1. L'adaptabilité linguistique et le multilinguisme dans l'Internet

L'internationalisation de l'Internet est absolument fondamentale pour s'assurer que le réseau soit réellement mondial et inclusif. Toutes les facettes du réseau doivent nécessairement être multilingues à la base. Un ordinateur connecté à l'Internet demeure pratiquement inutile pour une majorité de personnes s'il n'est pas adapté à leurs contextes culturel et linguistique. Sans un Internet réellement multilingue, le réseau demeura inaccessible à la très grande majorité de la population. Ces personnes seront privées de son utilisation aux fins éducatives, commerciales, culturelles, etc.

Nous saluons tous les efforts qui ont été faits dans cette direction. Néanmoins, ces efforts sont insuffisants comme le note le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet (GTGI)¹. Le Forum doit être saisi de cette problématique pour amener toutes les parties prenantes vers des solutions communes, dans le sens de l'article 53 de l'Agenda de Tunis et celui des principes de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.

¹ Rapport du GTGI, juin 2005, p. 7.

2. La protection de la vie privée incluant celle des renseignements personnels

Un effort particulier doit être fait pour garantir le respect de la vie privée, un droit fondamental, nécessaire pour établir la confiance chez les utilisateurs de l'Internet. Cet enjeu devient d'autant plus important que, depuis l'événement du 11 septembre 2001, les efforts pour assurer la sécurité et combattre le terrorisme font craindre une marginalisation du droit à la vie privée. Il faut comprendre que la sécurité de l'information seule ne garantit pas la protection des renseignements personnels. En effet, un système informatique peut être très sécuritaire sans pour autant protéger le droit à la vie privée.

Les mesures institutionnelles et technologies qui doivent être adoptées par les parties prenantes doivent réduire au minimum les possibilités de violation du droit à la vie privée dans l'Internet. Nous devons aussi travailler à favoriser des programmes de sensibilisation de formation pour permettre aux utilisateurs de bien assimiler et gérer les risques liés à la protection de la vie privée dans le cadre de leur utilisation de l'Internet.

3. La protection de la propriété intellectuelle

L'Internet a bouleversé le secteur des droits d'auteur et celui des droits connexes. Le commerce électronique en est grandement affecté. Néanmoins, à l'heure actuelle, l'absence de garantie suffisante sur les plans institutionnel et technologique entourant l'utilisation de l'Internet demeure le principal frein à la diffusion de ces contenus à haute valeur ajoutée. En effet, comme le GTGI l'indique, l'Internet permet facilement la diffusion et la duplication d'œuvres sur support numérique tout en augmentant la vulnérabilité de ces œuvres au piratage². Sans le respect de la propriété intellectuelle, le commerce électronique ne se développera pas d'une manière efficace et la diffusion d'œuvres créatives demeurera limitée dans l'Internet. Encore une fois, l'Internet ne sera pas utilisé à sa pleine capacité.

Comme il est indiqué dans la Déclaration de principe, « il importe de protéger la propriété intellectuelle pour encourager l'innovation et la créativité dans la société de l'information ; de même, il importe de disséminer, de diffuser et de partager largement le savoir pour encourager l'innovation et la créativité. Faciliter la participation effective de tous à la protection de la propriété intellectuelle et au partage du savoir par la sensibilisation et le renforcement des capacités est un élément fondamental d'une société de l'information inclusive ».

Nous croyons qu'il est important de travailler ensemble pour trouver des mesures institutionnelles et technologiques acceptables pour tous. L'enjeu de la protection de la propriété intellectuelle doit nécessairement être inclus dans la gouvernance de l'Internet. À cet effet, la participation et l'implication de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) au sein du Forum sont essentielles.

² (Traduction libre) WGIG Background Report, juin 2005, p. 36.